

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2015

| | |
|---|--|
| Nombre de membres En exercice : 54 Présents : 31 Votants : 6 Suffrages exprimés : 37 Vote Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0 | <p>L'an deux mille quinze, le 24 février à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Thézan-les-Béziers, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.</p> <p>Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Alexandra BOUISSY, Gérard BOYER, Didier BRESSON, Alain CARALP, Gwendoline CHAUDOIR, Pierre CROS, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Gérard GAUTIER, Valérie GONTHIER, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Jean-Claude MARCHI, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Jean-Claude RENAU, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Michel SUERE, Florence TAILLADE, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.</p> <p>Présent(e)s suppléant(e)s : Madame, Messieurs, Christian MARTINEZ, Jean-François COMBES, Claude GEISEN, Marie-Rose BOUZAC, Claude BASTIER, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.</p> |
| Date de convocation 17 FEVRIER 2015 | <p>Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Messieurs, Gérard ABELLA, Alain BIOLA, Rémi BOUYALA, Guy COMBES, Jordan DARTIER, Stéphane PEPIN-BONET, conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs Michel SUERE, Yannick ALLEGRE, Daniel RENAUD, Florence TAILLADE, Gwendoline CHAUDOIR, Gilles D'ETTORE, conseillères et conseillers syndicaux.</p> |
| Date de transmission en sous-préfecture | <p>Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Madame, Messieurs, Océane DELABERE, Robert GELY, Frédéric LACAS, Pierre POLARD, Christophe THOMAS, conseillère et conseillers syndicaux.</p> |
| Date d'affichage | <p>Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Guy AMIEL, Gérard BARRAU, Bruno ENJALBERT, Sébastien FREY, Alexandra FUCHS, Robert GAIRAUD, Dominique GARCIA, Michel HERAIL, Stéphane HUGONNET, Jean-Pierre LAMBERT, Pascale LAUGÉ, Hervé OBIOLS, Jean-Pierre PEREZ, Christine PRADEL, Edgar SICARD, Philippe VIDAL, Alain VOGEL-SINGER, Luc ZENON, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.</p> |
| Délibération N° 2015-02 | <p>Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Alexandra BOUISSY</p> |
| Contrôle de légalité | <p>OBJET : ADHESION FEDERATION NATIONALE DES SCOT</p> <p><u>Rapporteur : Le Président</u></p> <p>La Fédération Nationale des SCoT est une association qui regroupe les Etablissements Publics de SCoT afin de permettre la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences.</p> <p>Cette volonté de « fédération » et de mise en réseau s'adresse tant aux élus de ces établissements publics qu'à leurs techniciens. Ses principaux objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Relayer les attentes des maîtres d'ouvrage de SCoT au niveau national et assurer un portage politique des enjeux et attentes liés aux SCoT grâce à l'implication forte des élus et gérer les partenariats ;- Constituer une plateforme d'échanges et de capitulation d'expériences sur différents thèmes en adéquation avec la variété des besoins des structures porteuses de SCoT ;- Etre disponible et réactif sur le terrain grâce aux 8 référents territoriaux par grands secteurs géographiques ;- Assurer une veille juridique pour l'ensemble des adhérents et préparer des contributions sur les textes législatifs en projet. <p>Compte tenu de l'appui que peut apporter ce réseau d'acteurs élus et</p> |

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU BITERROIS

ICOSIUM – M3E – 9 rue d'Alger - 34500 Béziers

Tél. : 04 99 41 36 20 - Fax : 04 99 47 00 65

contact@scot-biterrois.fr – www.scot-biterrois.fr

Accusé de réception en préfecture

034-253403455-20150224-2015DEL02-DE

Reçu le 06/03/2015

professionnels, il est proposé au Comité Syndical d'examiner la proposition d'adhésion du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois à la Fédération Nationale des SCoT pour un montant de 2500 euros pour l'année 2015. Ce montant correspond à la strate de population du périmètre du SCoT.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- **D'ADHERER** à la Fédération Nationale des SCoT pour l'année 2015 moyennant une cotisation de 2500 €, les crédits seront inscrits au budget.
- **DE DESIGNER** Monsieur Michel SUERE, 1^{er} Vice-Président, en tant que représentant du SCoT du Biterrois à l'assemblée générale de la Fédération des SCoT.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes ou documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le Comité Syndical, **prend acte** de cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Gilles D'ETTORE



[Handwritten signature in blue ink]

